Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise au concours

Trois résidences d'artiste 2024 à Paris et Berlin

Le Canton de Vaud met au concours deux résidences d'artiste à Paris pour les 1er et 2e semestres 2024 ainsi qu'une résidence d'artiste à Berlin pour le 2e semestre 2024. Chaque soutien est assorti d'une participation aux frais de 9000 francs. Le délai de dépôt de candidatures est fixé à vendredi 23 juin 2023.

Le Canton dispose d'un atelier à Paris au sein de la Cité internationale des arts, propriété de l'Etat de Vaud depuis les festivités qui ont marqué le 700e anniversaire de la Confédération, et d'un atelier à Berlin, dans le quartier multiculturel de Wedding, en collaboration avec le Canton de Fribourg. Les deux espaces sont destinés à accueillir des artistes professionnels afin de leur permettre de développer un projet en lien avec l'une ou l'autre des capitales européennes. Chaque résidence comprend la mise à disposition d'un logement meublé, d'un atelier et est assortie d'un montant de participation aux frais de 9000 francs.

L'attribution des séjours à l'étranger se fait sur la base d'un concours ouvert à toute personne d'origine vaudoise, ou domiciliée durablement dans le canton, exerçant une activité artistique principalement dans le domaine des arts visuels et/ou des arts plastiques et ayant de solides attaches professionnelles avec les milieux culturels vaudois.

Informations et dépôt de dossiers : www.vd.ch/culture-residences

Délai : vendredi 23 juin 2023

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 23 mai 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Veronica Tracchia, responsable de l’unité création et diffusion, Direction générale de la culture, veronica.tracchia(at)vd.ch